

Les élèves de Letot plaident pour les droits humains

Pour la 12^e édition, les élèves de 3^e du collège Letot de Bayeux ont débattu, hier lundi, pour le concours de plaidoiries devant un jury composé de six personnes sur le thème des droits humains.

Reportage

Hier après-midi, dans la salle mythique de l'ancien tribunal de justice de Bayeux, située au MAHB (Musée d'art et d'histoire Baron Gérard), vingt-trois élèves de 3^e du collège Letot de Bayeux, ont abordé et présenté leur travail sur le thème des droits de l'homme pendant deux heures et demie.

Comme tous les collégiens, Lola stresse : « **Je suis prête, j'ai mon texte en tête, j'ai la boule au ventre qui va partir quand je vais être devant le barreau** ». À ses côtés, ses amies parlent très peu. La concentration est bien présente et l'on essaye de se préparer dans cet exercice pas si simple.

En solo ou en duo

C'est parti, Séverine Grihault-Catherine, professeure de français, appelle à la barre Arthur avec son sujet « **Médecins, patients, où est la différence ?** ». Sous le buste en marbre blanc de Marianne, le collégien arrive d'un pas déterminé et prend place feuille en main. Il a cette mission bien difficile d'être le premier et d'ouvrir les débats.

Et puis, vont défiler les uns après les autres, soit en solo, soit en duo, les élèves quelque peu tendus avec un exposé d'environ 6 mn devant un jury composé de deux représentants d'Amnesty International de Caen, de professeurs et d'un élève de 3^e.

Les collégiens évoquent leurs sujets diversifiés avec détermination et précision. Les gestes accompagnent leurs voix limpides, et de temps en temps, un arrêt, suivi d'un « **excusez-moi** », leur permet de reprendre le fil à l'aide de leurs écrits.

Plusieurs thèmes sont abordés comme le racisme, le viol en Inde, l'exploitation des enfants, la pauvreté, la famine au Congo, la détresse à Gaza, la mort assurée en Iran et bien d'autres.

Les élèves, à l'unanimité, précisent que c'est « **une belle expérience, un peu stressante au début, mais on connaît la cause que l'on plaide. Cela montre l'atrocité de ce qui se passe dans le monde** ».



Les élèves de 3e A du collège Letot ont présenté leurs plaidoiries sur les droits de l'Homme à l'ancien tribunal de justice de Bayeux, situé dans l'enceinte du MAHB. Ouest-France